

BILLETTS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

1800 - 2001

5 000 francs BDF type 1918 « Flameng »

BDF191802

Recto



Filigranes vus côté recto et par transparence face à la lumière



Verso



1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal			
Fin mars 1918	26 septembre 1938	4 juin 1945	4 juin 1945			
Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	<p>« Immédiatement après la mobilisation (2 août 1914) le Gouvernement de la Banque de France, craignant de ne pouvoir suffire aux besoins de la guerre avec les coupures dont il disposait, donna l'ordre d'étudier un billet de 5 000 francs. On eut recours à la gravure du billet de 1 000 francs à quatre couleurs (peinture Flameng - graveur Robert), billet dont il existait à cette époque un million de coupures non en circulation, et on modifia, sur cette gravure, les textes en conséquence. La Banque ayant pu suffire avec ses coupures de 1 000, 500, 100, 50, 20, 10 et 5 francs aux besoins de la circulation, le billet de 5 000 francs ne fut pas réalisé. Le bilan de la Banque du 28 mars 1918 ayant accusé une augmentation de la circulation de billets de 675 millions de francs (le montant des billets en circulation à ce jour se chiffre à 25,179 milliards de francs), augmentation due pour une très grande part à l'émoi causé dans le pays par l'offensive allemande du 21 mars, par le bombardement de Paris par pièces à longue portée du 23 mars, puis par plusieurs attaques d'avions ennemis, le Gouvernement de la Banque donna l'ordre de réaliser le billet de 5 000 francs. Dans le but de renforcer les garanties données par la gravure, garanties qui furent jugées insuffisantes, et dans le but de le différencier par la grandeur du billet de 1 000 francs à quatre couleurs en réserve mais qu'il serait peut-être nécessaire, si les événements s'aggravaient, de mettre en circulation, on pensa ajouter un talon dans lequel apparaîtrait un filigrane. Parmi les papiers filigranés dont on disposait, la feuille de papier de 50 francs type 1889 fut celle qui, par son écartement de filigranes, répondait le mieux aux dimensions de la future coupure » (note interne de mai 1918).</p> <p>Le billet fut produit d'avril à juillet 1918 mais resta en réserve jusqu'en 1938. Les troubles de 1936, puis la dévaluation du franc en mai 1938, et enfin la montée des tensions internationales incitent la Banque de France à le mettre en circulation en septembre, en même temps qu'un autre type de 5 000 francs nettement plus protégé de la contrefaçon mais produit en quantité trop insuffisante : le 5 000 francs type 1934 « Victoire ».</p>					
	Papier	format en mm	125 x 254	force en g/m ²	36	nature
Procédés d'impression	recto	Typographie en quatre couleurs (violet, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette, et en noir pour les signatures et les indices ; enduit protecteur transparent.				
	verso	Typographie en quatre couleurs (violet, rouge, bleu clair et bleu foncé) ; enduit protecteur transparent.				

Illustrations	recto	Deux personnages allégoriques du travail et de la science reposent sur un bas-relief sculpté de représentations des sciences, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce ; la composition est encadrée d'une frise ornée de fruits et de légumes. À droite, un talon où apparaissent un filigrane et « Banque de France » en lettres cursives.
	verso	Une composition avec au premier plan des personnages allégoriques représentant le travail, la Fortune, la science et l'agriculture entourés d'un encadrement composé de fruits et de légumes ; au fond, une vue de la Cité et du Pont-Neuf à Paris.
filigranes	Tête de Cérès de profil, une fois à gauche et une fois à droite (papier d'impression du 50 francs type 1889 « Bleu et rose »).	
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 826), série (R.17), numéro de contrôle (00416826) et date de création (21=1=1918.)	
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier principal	

Conception	Banque de France
Vignettes	Recto, verso dessinés par François Flameng.
Gravure	Couleurs du recto et du verso gravées par Jules Robert.
Papeterie	Banque de France
Impression	Banque de France

Précisions

Une combinaison de signataires

a) Paul Ernest-Picard – Marcel Frachon - Alfred Julien-Laferrière

Montant total autorisé en création

3 milliards de francs, soit 600 000 billets (24 alphabets de 25 000 de billets).

Nota :

- un alphabet = 25 séries de 1 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i »).
- dates de création imprimées sur les billets : 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28 et 29 janvier 1918.